

Image not found or type unknown



Divorce et appartement en commun

Par **pixaco_old**, le **03/07/2007** à **14:49**

mon mari et moi sommes en instance de divorce par consentement mutuel. il souhaite me laisser l'appartement (il reste 5 ans de credit) et en echange je ne lui demande pas de pension mais l'avocat n'est pas d'accord. est il possible de divorcer en gardant le bien en indivision et apres le jugement aller chez le notaire pour qu'il me donne ses parts ?